



PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DES JEUNES Section Foot à 11 *Le 4 Septembre 2026*

Président : MAIGRET Patrick

Présents : DEALET Dominique, PELLEGRINELLI pierre

AVENANT DU PV COMMISSION DES JEUNES DU 18 AOÛT 2026 :

- **Demande de dérogation concernant les rencontres pour la saison 2026-2027**

La Commission des Jeunes accorde au club de :

- **L'ES FORMERIE : l'équipe U15 1 est autorisée à jouer les rencontres à domicile le samedi à 14h30**
- **L'US VILLERS ST PAUL : l'équipe U15 1 est autorisée à jouer les rencontres à domicile le samedi à 14h30**
- **Le FC RURAVILLE / US VERBERIE : l'équipe U15 1 est autorisée à jouer les rencontres à domicile le samedi à 14h30**

Prochaine réunion sur convocation

Le Président et Secrétaire de séance : MAIGRET Patrick